

Conditions générales de vente

Les séjours sont organisés par ARC EN CIEL, association loi 1901 dont le siège est basé au 4ter rue des Arts, 33310 LORMONT.

Tarifs et prestations

Nos tarifs sont établis en fonction des conditions économiques existantes au moment de la parution de notre catalogue de séjours.

Prestations comprises dans le tarif indiqué :

- Le transport aller-retour sur le lieu du séjour, depuis Bordeaux sauf mentions contraires dans le descriptif du séjour
- L'hébergement et les repas, selon les modalités prévues sur le descriptif du séjour
- L'encadrement dans le respect de la législation en vigueur
- Les activités inscrites au descriptif du séjour. En cas d'empêchement majeur d'une activité, une activité de substitution peut être proposée, selon les conditions notamment météorologiques.
- L'assurance : voir rubrique assurance
- Les frais de dossier
- Le matériel utilisé dans le cadre des activités à l'exception de certaines activités qui sont le cas échéant mentionnées dans le descriptif du séjour

Le coût du séjour est forfaitaire : aucun remboursement de prestations éventuellement non consommées n'est possible. Les dépenses à caractère personnel (argent de poche) ne sont pas incluses dans le prix du séjour. L'effectif des participants est donné à titre indicatif et ne constitue pas un engagement contractuel. Toute modification d'horaires de départ ou de retour indépendante de notre volonté (interdiction de rouler, jour ou horaire modifié par la société de transport, ...) ne remet pas en cause les engagements pris à la signature du bulletin d'inscription.

Les fratries bénéficient d'une réduction de 5% supplémentaire (sur le prix appliqué au premier participant de la fratrie) dès le second inscrit sur le même séjour.

ARC EN CIEL

4ter rue des Arts, 33310 LORMONT

 contact@aec-animation.com  06.64.88.08.70  <https://arcenciel-formationsbafa.com>

 <https://www.facebook.com/arcencielbafa/>

N° agrément Jeunesse et Sports : 33/063/2004/052 - SIRET : 392 899 795 000 59 APE : 8559A

Modalités de réservation d'un séjour

L'inscription d'un enfant sur l'un de nos séjours est ferme dès lors que le dossier d'inscription (contenant notamment la fiche sanitaire) nous a été retourné, complété et signé, accompagné d'un chèque d'acompte de 100€ par enfant inscrit, ou à la réception de l'accord de prise en charge lorsque c'est le cas.

Conditions d'annulation du fait du participant

Toute annulation devra nous parvenir par mail à contact@aec-animation.com. Celle-ci entraînera la perception de frais selon le barème suivant :

- Plus de 21 jours avant le départ : Aucun frais d'annulation, le chèque d'acompte vous sera restitué ainsi que la fiche d'inscription du participant.
- Entre 21 jours et jusqu'à 10 jours avant le départ : L'acompte sera retenu
- Entre 9 jours et le jour du départ : 50% du coût du séjour sera retenu

En cas d'annulation pour un séjour nécessitant au préalable l'acquisition d'un titre de transport nominatif, il vous sera réclamé le montant du titre de transport.

Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'interruption du séjour du fait du participant, (renvoi, accident et maladie, ...). ARC EN CIEL transmettra, au participant ou à son représentant légal, la liste des documents à fournir (voir *lettre aux parents* qui vous sera envoyé 3 semaines avant le départ).

Les participant-e-s devront être en possession de tous les documents nécessaires au moment du départ du séjour.

Conditions d'annulation du fait de l'organisateur

Nous nous réservons le droit :

- D'annuler un séjour au plus tard 15 jours avant la date du voyage si celui-ci n'a pas atteint 75% de l'effectif prévu. Une solution de remplacement sera proposée. Si elle ne convient pas, l'intégralité des sommes versées sera restituée sans indemnité.
- De modifier le programme d'un séjour en cas de force majeure et dans l'intérêt des participant-e-s.

ARC EN CIEL

4ter rue des Arts, 33310 LORMONT

 contact@aec-animation.com  06.64.88.08.70  <https://arcenciel-formationsbafa.com>

 <https://www.facebook.com/arcencielbafa/>

N° agrément Jeunesse et Sports : 33/063/2004/052 - SIRET : 392 899 795 000 59 APE : 8559A

- D'annuler un séjour dans le cadre de l'application de la réglementation en lien avec la crise sanitaire, l'intégralité des sommes versées sera restituée sans indemnité.

Renvoi

En cas de problèmes importants (violences physiques, ou verbales, vol, consommation d'alcool, de produits stupéfiants...) d'inadaptation ou de non-respect des règles de vie, le participant pourra être renvoyé chez son représentant légal. Tous les frais de rapatriement, y compris ceux de l'accompagnateur, seront à la charge du responsable légal. Aucun remboursement de séjour ne sera effectué.

Soins médicaux

Durant le séjour, ARC EN CIEL fait l'avance des frais médicaux suivants : visite du médecin, soins courants, médicaments. En cas de frais importants telle une hospitalisation, une ambulance... la facture sera transmise à la famille ou au responsable légal. Le montant des frais médicaux avancé est à régler par les familles à réception de la facture. Les bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle) doivent impérativement justifier de leurs droits au départ du séjour.

Photos / Vidéos

Une attestation d'autorisation de prises de vue nominative vous sera transmise avant le départ en séjour. En fonction de l'accord préalable à cette attestation, les photos ou vidéos prises durant les séjours de vacances pourront être utilisées ultérieurement (brochures et flyers d'information, publications, site internet, newsletter et réseaux sociaux de l'association) sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée à ARC EN CIEL. En aucun cas les photos et vidéos ne seront utilisées dans un autre cadre que celui de l'association.

ARC EN CIEL décline toute responsabilité sur les photos et vidéo prises, à titre personnel, par les participants durant le séjour et de l'utilisation qu'ils pourraient en faire. ARC EN CIEL sensibilisera les jeunes à l'utilisation responsable de leurs prises de vues.

Contrat d'Assurance

ARC EN CIEL souscrit une assurance dont le montant est compris dans le prix du séjour. Les participants sont couverts durant les séjours par notre assurance pour les risques suivants :

- Accidents
- Responsabilité civile
- Rapatriement sanitaire

ARC EN CIEL

4ter rue des Arts, 33310 LORMONT

 contact@aec-animation.com  06.64.88.08.70  <https://arcenciel-formationsbafa.com>
 <https://www.facebook.com/arcencielbafa/>

N° agrément Jeunesse et Sports : 33/063/2004/052 - SIRET : 392 899 795 000 59 APE : 8559A



L'assurance ne couvre pas :

- Les pertes, vols et dégradations d'objets et effets personnels Il est conseillé aux familles de ne pas remettre aux jeunes des sommes d'argent trop importantes, bijoux, objets de valeur, téléphone portable, baladeur, console de jeux ... ARC EN CIEL n'en assumera pas la responsabilité en cas de perte, dégradation ou de vol.

ARC EN CIEL

4ter rue des Arts, 33310 LORMONT

 contact@aec-animation.com  06.64.88.08.70  <https://arcenciel-formationsbafa.com>
 <https://www.facebook.com/arcencielbafa/>

N° agrément Jeunesse et Sports : 33/063/2004/052 - SIRET : 392 899 795 000 59 APE : 8559A